

COMMUNIQUÉ

CRÉTEIL, LE 19 OCTOBRE 2020

Commission permanente du 19 octobre 2020

DES ACTIONS UTILES POUR LES VAL-DE-MARNAIS-ES

CONTACTS PRESSE

Caroline BRUNOT
Attachée de presse
Tél. : 01 43 99 70 23
Tél. : 06 48 66 64 75
caroline.brunot@valdemarne.fr

La Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie lundi 19 octobre 2020. 31 rapports ont été votés.

Le Val-de-Marne en mouvement pour le climat

La Commission permanente a voté le soutien du Département à plusieurs projets val-de-marnais en faveur de la transition écologique, portés en partenariat avec des associations environnementales et favorisant le zéro-déchets, la consommation responsable ou encore la justice climatique.

Dans le cadre de l'appel à projets 2020 « Projets exemplaires du territoire du Val-de-Marne en faveur du climat », le Département a également décidé de soutenir les douze projets sélectionnés à hauteur de 24 497 euros. Les lauréats recevront leurs prix en décembre 2020, lors d'une rencontre du « Val-de-Marne en mouvement pour le climat ».

Enfin, le Département a réaffirmé le droit des Val-de-Marnais-es à respirer un air sain et renouvelé sa participation à AIRPARIF, à hauteur de 49 500 euros pour 2020. AIRPARIF mesure au quotidien la qualité de l'air dans l'agglomération parisienne, afin de mieux lutter contre la pollution atmosphérique.

Un soutien renouvelé aux locataires en difficulté

Le Département a renouvelé son partenariat avec l'État et l'Agence départementale d'information sur le logement en Val-de-Marne (ADIL 94), visant à informer et protéger les locataires en impayés de loyers. En 2019, des milliers de foyers ont pu faire appel au dispositif d'accueil et d'expertise juridique de l'ADIL 94. Cette année afin de faire face aux conséquences désastreuses de la crise de la Covid-19, le Département reconduit son soutien à ces actions en faveur des locataires, avec un financement de 47 150 euros.

110 000 Val-de-Marnais bénéficient des politiques d'insertion départementales

La Commission permanente a examiné les résultats annuels de la politique d'insertion départementale en 2019. L'offre d'insertion départementale, construite en complémentarité avec le droit commun, est ouverte à tout-e Val-de-Marnais-e en démarche d'insertion, bien au-delà des seuls allocataires du RSA. Elle a ainsi bénéficié en 2019 à 110 784 personnes, autour de 111 actions menées sur le territoire. Dans les mois qui viennent, alors que l'emploi devient une préoccupation toujours plus criante pour nos concitoyen-nes, le Département renforcera ses actions de communication afin d'élargir encore le champ des bénéficiaires.

Le nouveau collège d'Ivry-sur-Seine en bonne voie

Le Département a autorisé la signature du Marché Global de Performance pour la construction du nouveau collège d'Ivry-sur-Seine. C'est un nouveau pas en avant permettant l'ouverture de cet établissement à la rentrée 2024. Prévu pour 26 classes et doté de tous les équipements nécessaires, ce nouveau collège répond à la forte croissance démographique et au développement de la ville d'Ivry. Il s'inscrit dans la charte des collèges 2020, sera certifié Haute Qualité Environnementale et labellisé « Bâtiment passif ».

Christian Favier
Président du Conseil départemental du Val-de-Marne